



Fisheries Transparency Initiative

**5ème réunion des Ministres ACP responsables de la
Pêche et de l'aquaculture**

Evénement parallèle, Mardi 19 septembre 2017

**« La Fisheries Transparency Initiative (FiTI):
Renforcer la transparence et la
participation pour une meilleure gestion
des pêches maritimes »**

Date: 31 août 2017

[A propos de la Fisheries Transparency Initiative \(FiTI\)](#)

Il est aujourd'hui largement reconnu que gérer nos ressources halieutiques de façon durable et responsable est essentiel. Mais les pays côtiers et les nations de pêche font face à un défi complexe : s'assurer que la pêche et le commerce de produits halieutiques soient source de revenus, d'emplois, et qu'ils contribuent à la sécurité alimentaire pour des millions de personnes tout en préservant la biodiversité marine pour les générations futures.

L'importance de sauvegarder et d'exploiter de manière durable nos océans, nos mers et nos ressources halieutiques a été renforcée en 2015 après avoir été intégrée par les Nations Unies dans ses Objectifs pour le Développement Durable (ODD #14). Cet engagement à gérer les océans de manière plus durable a été confirmé en juin 2017, lorsque des pays et des acteurs du monde entier se sont engagés à mettre en œuvre des actions concrètes pour une gestion plus durable des océans.

Pour les pays ACP, qui se sont engagés à mettre fin aux pratiques de pêches non durables d'ici 2020, atteindre l'objectif ODD14 fait partie intégrante de leur stratégie de maintenir leur production halieutique à des niveaux permettant au secteur de continuer à contribuer durablement à leur économie.

Même si un grand nombre d'aspects doit être pris en compte pour assurer une pêche durable, la mise à disposition du public d'informations fiables sur le secteur est essentielle pour atteindre cet objectif. Cette nécessité pour les gouvernements de partager des informations sur la pêche est déjà incluse dans la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer de 1982 et dans le Code de Conduite de la FAO pour une Pêche Responsable. Depuis, l'importance de recueillir des informations avec l'aide de tous les acteurs concernés a été un message inclus dans d'autres documents majeurs visant à réformer l'industrie de la pêche, tels que les Directives volontaires de la FAO pour une Gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (2012).

Cependant, malgré l'intérêt accru porté au secteur de la pêche, des informations basiques restent encore souvent hors de portée du public. Ceci inclut des informations sur le statut des stocks halieutiques et sur les écosystèmes marins, sur les conditions liées aux autorisations de pêche, sur les contrats des accords d'accès à la pêche signés entre les nations de pêche et les pays côtiers ou sur la quantité de captures prélevée dans les océans. Pourtant, sans ces informations, la qualité et la fiabilité des décisions prises par les autorités peuvent être remises en question, tandis que la capacité du public à contrôler et à responsabiliser les décideurs politiques diminue.

La transparence est donc un prérequis pour stimuler des débats publics éclairés autour des politiques de pêche et pour faciliter une participation réelle aux prises de décision relatives au secteur de la pêche. Mais ce n'est pas uniquement le fait de rendre ces informations publiques qui est nécessaire ; il est également essentiel que celles-ci soient accessibles et que les citoyens aient la garantie que les informations fournies par les autorités et par l'industrie soient fiables. Ce défi ne pourra pas être relevé par un seul acteur ou un seul groupe de parties prenantes. Au contraire, ceci demande un effort collectif de la part de tous les acteurs concernés pour que toutes leurs perspectives soient prises en compte ainsi que pour renforcer la confiance entre les différents groupes de parties prenantes avec le temps.

Dans ce contexte, la Fisheries Transparency Initiative a été développée pour compléter et appuyer les efforts nationaux, régionaux et internationaux déjà mis en œuvre pour aboutir à une gouvernance responsable de nos pêches. L'objectif de la FiTI est de renforcer la transparence et la participation dans la gouvernance des pêches pour une gestion plus durable des pêches maritimes.

Au cœur de la FiTI se trouve le Standard de la FiTI, un accord qui recense les informations sur le secteur de la Pêche que les autorités d'un pays participant à la FiTI doivent publier. Le Standard a été conçu de manière à ce qu'il puisse être mis en œuvre dans tous les pays, des petits Etats côtiers aux grandes nations de pêche. La FiTI n'exige pas des pays qu'ils possèdent toutes les informations dès le début de la mise en œuvre de l'initiative. Au lieu de cela, la FiTI est basée sur le principe d'amélioration progressive : les autorités publiques sont tenues de rendre publiques les informations qu'elles possèdent et, là où des informations seraient manquantes, celles-ci doivent faire preuve d'amélioration progressive avec le temps. Ainsi, participer à la FiTI n'entraîne pas d'activités de recherche contraignantes et coûteuses et l'initiative a plutôt été conçue comme un moyen d'aider les pays à renforcer leur système d'information, permettant ainsi à tous les pays de s'y engager.

A propos de cet événement parallèle :

Le Secrétariat International de la FiTI organise un événement parallèle le mardi 19 septembre afin de démontrer et de discuter de la manière dont la FiTI peut appuyer les efforts visant à atteindre une gestion efficace et durable de la pêche dans les pays ACP et au-delà. L'objectif de cet événement est de :

- Mettre en lumière l'importance et les bénéfices de la transparence et de la participation
- Démontrer la façon dont la FiTI s'intègre dans les efforts visant à atteindre les objectifs SDG14 et SDG17 ;
- Fournir un aperçu du Standard de la FiTI récemment adopté;
- Partager les expériences des pays pilotes de la FiTI ;
- Discuter avec les participants de la façon dont la FiTI peut appuyer les pays ACP dans leurs efforts visant à rendre la gouvernance de leur secteur de la pêche efficace et durable ;

14h30 – 14h40 **Remarques liminaires**

14h40 – 15h15 **Introduction de la FiTI** par **M. Sven BIERMANN**,
Directeur du Secrétariat International de la FiTI

15h15 – 16h00 **Discussion avec le panel / Q&R**